

ÉLECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

FEUILLE DE PROCLAMATION

annexée au procès-verbal de l'élection

NOM ET PRÉNOM DES ÉLUS

(dans l'ordre du tableau)

[illegible]

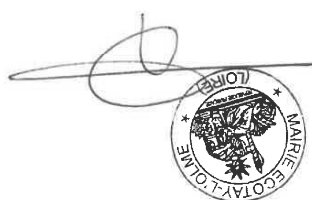
Fait à ECOTAY L'OLME, le dimanche 22 mars 2026

Le maire
(ou son remplaçant),

Le conseiller municipal
le plus âgé,

Les assesseurs,

Le secrétaire,



le plus âgé,

red
black

~~1~~

¹ Préciser : maire ou adjoint (indiquer le numéro d'ordre de l'adjoint).